

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Communauté de Communes INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE (Département de l'Eure).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	18/12/2019
SITUATION DU BIEN :	Ensemble de 3 parcelles cadastrées section A n° 10, 13 et 366 pour une contenance totale de <u>6 917 m<sup>2</sup></u> sur le territoire de la commune de LIVET-SUR-AUTHOU.
URBANISME :	Carte communale : zone constructible
PROJET :	Projet de revalorisation patrimoniale et touristique après intervention du fonds friches
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	17 janvier 2020 - Avis favorable sous réserve d'une acquisition juste avant le début des travaux
PROPRIÉTAIRE :	SCI DU CHATEAU DE LIVET
ÉVALUATION DOMANIALE :	15/11/2019
IMPUTATION :	Compte n° 923 640 - CC INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE "Livet-sur-Authou-Moulin Ste Marie" Enveloppe projet : 164 010 €

ROUEN le 21 janvier 2020,

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

l'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales  
chargé du pôle "politiques publiques"

27 JAN, 2020  
Dominique LEPETIT